

Attestation sur l'honneur de l'accédant réservataire d'un logement du programme GHT « Le hameau de la Pêcheurie »

Je soussigné (nom, prénom, adresse) :

Mr _____

Mme _____

Adresse _____

Candidat(s) à l'acquisition d'un terrain (adresse, ZAC, lot, promoteur) :

« LE HAMEAU DE LA PECHERIE »

Chemin des Fossettes – rue de la Fauvette Pitchou _ 44770 PREFAILLES

LOT n° _____

Cases à cocher :

- m'engage à occuper le logement à titre de résidence principale pour une période de 7 ans à compter de la signature de l'acte authentique de vente
- certifie avoir pris connaissance des conditions d'éligibilité pour pouvoir me porter acquéreur de ce terrain.
- m'engage à respecter les dispositions dites « clauses anti-spéculatives » qui seront annexées à l'acte authentique de vente et à demander l'accord de la Ville de Préfailles en cas de revente.
- certifie exacte la description ci-dessous de la composition du ménage et le lien existant avec la commune de Préfailles (familial, professionnel,...)

Composition du ménage :

Nombre d'enfants :

Agés des enfants :

Lien avec la commune :

Fait en trois exemplaires (Coopérative GHT, commune de Préfailles, acquéreurs)

Fait à _____ Le _____

Signature du (des) acquéreur(s)

Précéder la signature de la mention « Lu et approuvé »

Mr _____ Mme _____

Pièces à réunir par la Coopérative pour présenter le dossier d'un candidat réservataire

- ❑ Copie de l'avis d'imposition des acquéreurs année N-2 (Avis d'imposition 2017)
- ❑ Copie d'une pièce d'identité
- ❑ Attestation sur l'honneur

Le dossier sera transmis pour avis à la commune de Préfailles. L'avis favorable de la commune devra être obtenu avant la signature du compromis de vente du terrain.